PROTÉGÉ « B »
Page 1 of 1
Contrat no 21250-13-0004-BPA

Annexe « B » MODALITÉS PROPOSÉES DE PAIEMENT

Veuillez nous faire parvenir votre taux par séance pour les années suivantes :

Période contractuelle	Honoraires par séance (Séance de 2 heures)	Total annuel (Calculé selon 52 séances)
Année contractuelle 19 janv. 2014 au 18 janv. 2015	\$	\$
1ère année d'option 19 janv. 2015 au 18 janv. 2016	\$	\$
2e année d'option 19 janv. 2016 au 18 janv. 2017	\$	\$
3e année d'option 19 janv. 2017 au 18 janv. 2018	\$	\$
4e année d'option 19 janv. 2018 au 18 janv. 2019	\$	\$
TOTAL général pour les cinq années		\$